

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

## AMITIÉ FRANCO-LATINE

Tunis, 20 janvier 1935.

Voici enfin, qu'une fois encore, Rome a fait la conquête des Gaules. Conquête, toute pacifique certes, car les peuples de langue latine, imbus d'une même civilisation, sont frères naturellement, surtout par la tournure de l'esprit : même vivacité de l'intelligence, même ardeur, tempérée peut-être par la latitude, même générosité et aussi, hélas ! même versatilité. Il serait cependant inexact de croire que nous sommes changeants par tempérament, il est plus logique de penser que nous devenons les esclaves d'une idée fixe et que tout ce qui nous fait dévier dans nos relations avec nos voisins c'est la crainte de voir détruire notre idéal, et parfois notre chimère.

Notre douce sœur l'Italie est depuis la grande guerre préoccupée d'exalter son prestige et de développer dans ses masses la conscience du devoir civique dont le but suprême est un peu plus de bonheur pour l'ensemble de ses concitoyens.

Nous qui avons tant souffert de la grande tourmente nous sommes tenaillés par l'image de nouvelles calamités possibles et nous ne voulons entendre parler de guerre à aucun prix.

Cette pensée dominante tend à nous faire rechercher des alliances susceptibles de rendre impossible tout nouveau conflit, mais elle nous rend suspects auprès des peuples qui se savent menacés et qui estiment, avec juste raison, qu'il serait impossible d'obtenir de l'opinion publique française une collaboration efficace s'il était indispensable de mobiliser pour faire respecter l'intégrité territoriale d'un allié lointain.

Ces idées directrices qui, a priori, paraissent divergentes, sont-elles susceptibles de nuire à la bonne harmonie de deux peuples qui, par ailleurs, ont tant d'affinités ?

Pourrions-nous accommoder un nationalisme intensif comme celui qu'a insufflé l'esprit fasciste avec notre désir très sincère de pacifisme à tout prix ?

Il faudra un moyen terme et peut-être ne serait-il pas si nécessaire que cela de chatouiller la corde du chauvinisme gaULOIS pour le mettre à l'unisson. Ce qui est désastreux c'est de constater qu'il suffit de vouloir la paix pour que les autres veuillent la guerre. Au fond Mussolini, qui a le grand honneur de présider aux destinées d'un peuple sobre et laborieux, doit encore penser bien souvent à ses premiers amours : on n'a pas sué longtemps le lait des doctrines socialistes sans en avoir gardé la saveur. Ses déclarations retentissantes, ses déclarations que nous trouvons, parfois, quelque peu belliqueuses, ne sont que la chanson de marche dont un peuple a besoin quand la route est longue et la charge un peu lourde.

Ce qu'il veut, sans doute, et ce que nous voulons tous, ce vers quoi les communistes eux-mêmes s'acheminent par des sentiers plus directs et en côtoyant l'abîme, c'est un peu moins de misère pour l'ensemble de ceux qui parlent la même langue sans négliger, cependant, le reste de l'humanité.

CIVIS.

### BULLETIN

## Une lettre de M. Emile Morinaud Député-maire de Constantine

A la suite de l'émeute de Sétif notre excellent et vieil ami M. Emile Morinaud vient de renouveler au Ministre de la Guerre la demande qu'il avait faite en novembre, d'accord avec le Conseil Général, des mesures pour que soit assurée la sécurité des Français en Afrique du Nord, et nous ajouterons en particulier dans la Régence où les esprits sont travaillés par des ruffians de l'espèce de ce journaliste qui a cru prendre un titre de journal se rapprochant si fort du nôtre que nous allons le poursuivre devant les tribunaux compétents pour lui apprendre à vivre

## L'ÉVOLUTION DU FEMINISME EN EGYPTE

Nous avons découpé cet article dans la « Justice », d'Alger, organe des musulmans, article que nous n'avons pu résister à publier, car on y parle de la princesse Nazli, épouse d'un ancien ministre du Bey qui, lui, vit encore.

Les premières revendications féministes remontent à 1896 — date à laquelle un magistrat notoire, Kassem ben Amin, publia son livre sur « l'émancipation de la femme égyptienne ». Pour la première fois une voix protestait contre la situation d'infériorité faite à la femme égyptienne et réclamait pour elle l'abolition des coutumes de clausuration et du voile qui la tenait écartée de la société.

Ces idées lui avaient été inspirées par une princesse égyptienne dont il avait pu apprécier la vive intelligence et la culture raffinée. Je veux parler de feu la princesse Nazli Fazil, qui avait ouvert son salon aux plus grandes personnalités intellectuelles et politiques de son temps, donnant ainsi un haut exemple d'indépendance et de courage.

Mais ces théories devaient paraître trop hardies pour l'époque. Aussi furent-elles vivement combattues par tous les Egyptiens et Kassem Amin ne trouva pas alors, même parmi ses partisans et amis, des personnes qui disent défendre ses idées et l'approuver publiquement.

Pourtant ces idées devaient insensiblement faire leur chemin dans les esprits et si Kassem Amin, mort en 1908, n'a pu recueillir les résultats de sa semence, d'autres ont poursuivi son idéal.

Une femme, Maleka Hefni Nassif, enhardie par l'exemple de notre grand féministe, adressa au Congrès national de 1910, dix demandes considérées comme les premières revendications féministes. Nous en extrayons les suivantes :

- a) Libre accès des femmes dans les mosquées comme aux premiers temps de l'Islam;
- b) Enseignement primaire obligatoire pour les filles et les garçons;
- c) Création d'une école de médecine pour les filles et les garçons;
- d) Création d'une école de médecine pour femmes équivalente à celle des hommes;
- e) Augmentation du nombre des hôpitaux et dispensaires gratuits;
- f) Protection de la femme sur la voie publique;
- g) Création d'écoles ménagères et professionnelles pour filles;
- h) Restriction du droit de polygamie;
- i) Invalidité du divorce en l'absence de la femme.

Ces vœux, qui apparurent prématurés pour l'époque, furent rejetés par l'unanimité du Congrès. Ils eurent toutefois l'avantage d'éveiller parmi les femmes le sentiment de leurs droits méconnus.

Par des conférences à l'Université, des conférences honnêtement et ne pas chercher à tromper le public.

Bref, pour en revenir à notre sénilité, le Conseil Général de Constantine demandait le remplacement des traités algériens par des Français et M. Morinaud a rappelé au général Maurin la communication qu'il lui a faite au début de novembre de la requête de l'Assemblée départementale. Les événements de Sétif, déclare M. Morinaud, ont montré qu'il était urgent d'agir dans le sens indiqué par le Conseil Général.

## L'Algérie a élu ses délégués financiers

L'Algérie a élu dimanche ses délégués financiers. Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre le très beau succès de nos amis MM. Léon Deyron, maire et conseiller général de Souk-Ahras, et de M. Barris du Pehner, maire et conseiller général de la Calle qui voit son mandat de délégué renouvelé pour six ans. Nous leur adressons nos amicales félicitations avec l'assurance de notre vive sympathie.

articles dans les journaux. Maleka Hefni Nassif, connue sous le pseudonyme de Bahsat el Badia, développa ses idées.

Les dames de la haute société, plus instruites que les autres, bien que toujours voilées, commencèrent à se grouper entre elles pour la création d'œuvres humanitaires, intellectuelles et sociales. Ayant pris conscience de leur personnalité individuelle et, partant, de leurs responsabilités, elles fondèrent, en 1909, avec quelques princesses de la famille royale, la première œuvre philanthropique féminine : le dispensaire Mohamed Ali.

En 1914, elles projetaient la fondation d'une nouvelle association intellectuelle; mais la grande guerre, en dispersant les membres les plus actifs, devait momentanément arrêter ces efforts.

En 1919, poussées par leur patriotisme, les dames égyptiennes formèrent une association politique connue sous le nom de « Délégation politique des Femmes ».

Mme Charaoui Pacha en fut nommée la présidente. Cette association, dont le programme était identique à celui du Wafd (l'association nationaliste des hommes), devait jouer un rôle important durant la révolution. Pour la première fois, on vit des femmes paraître en public, manifestant, haranguant la foule dans les rues, les églises, les mosquées, s'exposant ainsi à la mort. Le courage, la capacité qu'elles montrèrent dans ces jours sombres et critiques leur valurent l'admiration et la reconnaissance des hommes — qui apprirent à compter sur la collaboration féminine.

Ainsi le terrain se trouvait-il préparé lorsqu'en 1923, Mme Hoda Charaoui Pacha fonda l'Union féministe égyptienne, la première association purement féminine.

Son but était de rendre la femme égyptienne l'égale des autres femmes du monde en lui permettant de jouir des droits que lui accorde notre religion, mais dont l'égoïsme de l'homme et l'ignorance de la femme l'avaient longtemps privée.

## M. Peyrouton à Paris

Une décision interviendrait prochainement en faveur des mines de plomb et de zinc de la Régence

Cependant que les délégués de la Tunisie à la Conférence Economique, suivent assiduellement les réunions des différentes commissions, M. Peyrouton, de son côté, reçoit à l'Office du Gouvernement Tunisien de nombreux visiteurs et multiplie les visites utiles.

C'est ainsi que ce matin il s'est rendu au Ministère du Commerce où il a eu une conversation intéressante et fructueuse avec M. Marchandau, au sujet du régime douanier et notamment des questions relatives aux mines de plomb et de zinc.

Ces questions ont retenu toute l'attention du Ministre du Commerce et nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'une solution favorable aux intérêts tunisiens va intervenir très prochainement.

M. Peyrouton a rendu également visite à M. Joseph Caillaux, président de la Commission des Finances du Sénat, et s'est entretenu avec lui de certaines questions intéressant particulièrement la Régence.

Accompagné de ses collaborateurs, le Résident Général assistera lundi, à Saint-Nazaire, au lancement du nouveau paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique la « Ville d'Alger », qui doit avoir lieu en présence de M. William Bertrand, ministre de la Marine Marchande.

## M. Peyrouton fera son exposé le 7 février

Dans le programme du 4 au 9 février de la Conférence Economique de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer, nous relevons : le 7 février un exposé de M. Peyrouton, sur la Tunisie, le 8 février, un examen par M. Saurin, de la situation budgétaire du Maroc et de la Tunisie.

Elever le niveau intellectuel et moral de la femme pour réaliser son égalité sociale et politique avec l'homme, et réclamer pour elle toutes les réformes, lois qui pourraient favoriser son évolution, tel fut le programme initial de l'Union.

En juin de la même année, l'U.F.E. présente au cabinet Behia Ibrahim Pacha une demande réclamant une loi fixant à 16 ans l'âge minima du mariage de la jeune fille; la seconde revendiquant pour elle l'instruction secondaire et supérieure. Ces deux requêtes, bientôt accordées par notre gouvernement, furent les bases de l'émancipation féminine actuelle qui commence à donner tous ses fruits.

Le mouvement nationaliste, en réveillant toutes les forces vives du peuple égyptien, avait stimulé en lui le goût de l'instruction.

Les jeunes filles, tout aussi pressées que les garçons, entrèrent nombreuses dans les écoles nouvellement ouvertes par le Ministère de l'Instruction publique. Les chiffres des statistiques, toujours éloquentes, montrent en dix ans les progrès considérables accomplis dans l'enseignement des filles. Tandis qu'en 1921 — année qui précéda la promulgation de notre Constitution — le nombre des écolières s'élevait à 99.492, il atteignit, en 1931, le total de 184.529, soit près du double.

Des étudiantes envoyées en mission en Europe sont revenues avec des diplômes de docteurs en médecine, quelques-unes se sont spécialisées dans les kinder garden, la culture physique, les beaux-arts, la pédagogie, etc. Deux d'entre elles, élèves à la Sorbonne, préparent leur agrégation.

C'est à ce courant d'instruction, joint aux idées nouvelles d'indépendance et de liberté chères pour la masse, d'une part, et aux pénibles nécessités économiques de la vie moderne, d'autre part, qu'on doit la disparition progressive du vieux préjugé qui faisait considérer comme une déchéance le travail de la femme.

Mlle G. CHARONI.

Le vétéran de la presse tunisienne, Emile Lacroix, annonce que sa *Folle Tunisienne* en est à sa 48<sup>e</sup> année d'existence. Nous lui souhaitons d'arriver au demi-siècle, et la robuste santé de son directeur fait de ce vœu une certitude. Au surplus notre confrère déclare qu'il n'a jamais été aidé par le pouvoir, ce qui est un titre de gloire évidemment, car tous les petits journaux de notre capitale ne peuvent en dire autant !

Nous remercions notre excellent confrère de l'*Éveil Tunisien*, mais nous tenons à lui faire remarquer que c'est 48<sup>e</sup> année et non 45<sup>e</sup> et que notre santé, dans deux ans, pourra bien avoir subi les effets du temps, surtout avec un temps pareil à celui-ci.

Merci, confrère, avec nos meilleurs souhaits pour vous.

## Affaire Caillon-Cabannes

Ce procès retentissant qui a passionné l'opinion publique et a dévoilé, au milieu de l'émotion angoissante, à travers toute la Tunisie et la France, la vie privée de certaines catégories militaires ou la conduite plus ou moins scandaleuse de quelques femmes d'officiers jette un remords déplorable sur ceux dont elles devraient au contraire faire respecter tout un passé d'honneur et de noblesse. Ces basses intrigues, cette vie déchainée de jalousies, de violences, de disputes vulgaires, ces mœurs relâchées, mises au grand jour, furent étalées en plein tribunal; il semblait cependant qu'après la grande guerre tout cela ne devait plus exister : on avait trop souffert et l'avenir est encore trop sombre pour ne pas avoir acquis un peu plus de tenue et de bon sens.

Aussi est-on tout étonné et assez écœuré de retrouver cet état d'esprit dans un milieu qui, par sa situation toute de devoir et de sérieux, devait au contraire faire l'admiration de tous. Comme résultat navrant, ce sont deux soldats, dans toute l'acceptation du mot, qui en sont les victimes : le Colonel Caillon meurt tragiquement tué par son lieutenant, le lieu-

## CHOSSES TUNISIENNES

Lorsque M. Peyrouton quitta le Secrétariat général du Gouvernement à Alger pour la Résidence de Tunis, ce fut, dans nos trois départements plus qu'un simple désappointement : une véritable tristesse.

Tous, à Alger, à Constantine ou à Oran, avions appris à apprécier sa décision prompt, son jugement sûr et sa volonté énergique, dédaigneuse des anti-ques traditions administratives, faites de vaines formules protocolaires et de rites désuets.

Nous l'avions vu à l'œuvre et avions alors compris ce qu'était un chef sachant vouloir et comment vouloir, uniquement soucieux des réalisations rapides.

Dans notre région de Philippeville les regrets furent encore plus amers, car nombreux étaient ceux qui voyaient s'éloigner avec lui l'ami sûr, à la rude franchise, aussi dur pour lui-même qu'il était indulgent et pitoyable pour toutes les souffrances professant une sorte de pudeur de la bonté, le conseiller bienveillant mais averti qui ne les avait jamais trompés et dont ils conserveraient jalousement le souvenir.

La Tunisie nous l'avait pris et ce fut pour elle un bonheur.

Notre voisine, en effet, était alors sur le point de sombrer matériellement et moralement.

Ses agriculteurs, ses commerçants, et ses industriels se débattaient au milieu des pires difficultés.

Bes récoltes, souvent médiocres et parfois nettement déficitaires, y avaient aggravé lourdement la crise du blé. Le problème du vin s'y posait avec plus d'acuité que chez nous, et les viticulteurs désespérés avaient manifesté bruyamment.

Les mines étaient fermées; le commerce agonisait, les faillites se multipliaient et le chômage augmentait.

Le déficit des chemins de fer continuait à vider les caisses du Trésor et le montant des impôts, uniquement fonctions de la production du pays, se trouvait ainsi considérablement réduit. Ce qu'il en restait rentrait mal ou ne rentrait pas.

Les créanciers, effrayés, poursuivaient leurs débiteurs à boulets rouges. Ce n'était que saisies, ventes immobilières, et fellahs ou colons vivaient sous la menace quotidienne des expulsions.

Brochant sur le tout, des illuminés caressant le rêve insensé d'une Tunisie libérée de l'impérialisme français, de soldisant démocrates, traitres à leur patrie, traîtres au prolétariat qu'ils tentaient d'entraîner dans des luttes vouées à l'échec le plus complet et des destructeurs haineux de la horde du secours rouge international, avaient créé une agitation dangereuse, semé la haine et prêché presque ouvertement la révolte.

Dans le bled ils avaient conseillé aux débouins naïfs la résistance aux autorités et le refus de l'impôt; dans les villes, ils avaient, au nom d'une égalité absolue des races, fomenté des grèves sans songer aux malheureux crevant de faim qui ne marchandaient ni leurs efforts ni leur travail.

Seul, enfin, l'élément fonctionnaire ignorait les angoisses de l'heure et contre les agents de l'administration dont les traitements absorbaient une part considérable d'un budget scrofuleux commençait à gronder une sourde colère.

Telle était la situation quand le gouvernement appela M. Peyrouton au poste de Tunis.

Notre ancien Secrétaire général ne l'ignorait pas.

Il savait ce qui l'attendait, connaissait les difficultés à vaincre et les obstacles

tenant Cabannes. Animosité ? vengeance ? folie ?... « Cherchez la femme ». Emporté dans cette tempête, sa carrière est brisée, sa famille dans le désespoir, lui en proie au remords d'un meurtre inutile.

Le jugement du Tribunal de Souste, juste, mais sévère, serait-il cassé pour vice de forme et lui traduit devant un autre tribunal qui l'acquitterait, son avenir n'en est pas moins détruit, son passé glorieux de militaire anéanti par le plus stupide et incompréhensible des actes.

à surmonter. C'est pour cela, et pour cela surtout, qu'en sport vigoureux, amoureux du danger, toujours prêt à la lutte, il accepta et nous quitta.

L'Algérie y perdit beaucoup mais la Tunisie y gagna plus encore.

En 18 mois à peine la situation fut rétablie, le budget équilibré et l'agriculture mise à l'abri des dépossessions brutales.

Il y eut certes des mécontentements, des réactions, des heures pénibles, voire même des grèves d'émeutes, mais le Résident Général, comme on en jugera dans un prochain article, sut, sans dureté mais sans faiblesse, venir en aide aux malheureux et mater les commis-voyageurs en désordre qui troublaient la paix du pays et portaient atteinte, à la fois, au prestige et à l'autorité de la France.

Aujourd'hui, partout et chez tous, le calme et la confiance sont revenus.

La Tunisie, et nous nous en réjouissons, connaît à nouveau l'espérance, car M. Peyrouton n'y est pas passé et n'y passera pas comme un cyclone, ainsi qu'on a cru spirituellement de l'écrire, mais comme un homme apportant avec lui le souffle vivifiant de la brise, née sur les côtes de notre vieille patrie et chargée de tous les parfums des vertus traditionnelles de la France républicaine, parfums de générosité, de justice et de fraternité.

Le « Petit Tunisois », que nous allons poursuivre devant les Tribunaux, serait la propriété, paraît-il, d'un commis de l'Administration qui s'empresse, nous l'espérons, de lui donner des ordres de rester dans les attributions de son rôle de fonctionnaire.

## Echos et Nouvelles

### NECROLOGIE

C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous avons appris la nouvelle, inattendue, du décès de Mme Maxime de Mauduit du Plexis, épouse du distingué sous-chef de service à la Direction Générale de l'Intérieur, à qui nous présentons, ainsi qu'à sa famille si cruellement éprouvée, nos condoléances les plus sincères.

Vendredi après-midi ont eu lieu au cimetière du Djellaz les obsèques de Si Ayed Mokkadem, père du général de la garde et de Si Moktar Mokkadem, du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien.

Le Ministre délégué à la Résidence Générale, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, s'était fait représenter par M. Roland Bonnet, son chef de cabinet.

Nous avons appris avec infiniment de peine la mort de Mme veuve Felici, veuve de notre regretté ami le Colonel Felici, membre du Grand Conseil et agent d'assurances en notre ville.

Le colonel était le beau-frère de notre toujours regretté ami le Sénateur Gallini dont le fils est mort dernièrement à l'âge de 40 ans laissant dans la désolation une veuve et cinq enfants.

### LE SIONISME

Combien d'intellectuels le sionisme a-t-il entraînés en Palestine ? Un nombre considérable, sans doute, comme semblerait le prouver cette anecdote :

Dans un autobus de Tel-Aviv, en Palestine, un voyageur, qui vient de débarquer du bateau, se ressent encore d'une traversée tant soit peu agitée et se trouve mal.

Son voisin écarte délibérément les voyageurs en leur disant :

— Je vais m'occuper de cet homme, je suis médecin.

A ce moment, l'autobus s'arrête net, le chauffeur descend de son siège et s'avance vers le malade :

— Permettez, messieurs, cet homme est devenu malade dans « mon » autobus. Je m'en charge, je suis médecin.

Lentement, le voyageur évanouï sort de sa torpeur, rouvre les yeux et, voyant tout ce monde occupé autour de lui, bégaie :

— Ne vous chargez pas de moi, messieurs, je vous en prie. Cela ne sera rien, je vois ce qu'il me faut, je suis moi-même médecin !

### PROPAGANDE COLONIALE

Les « Annales Coloniales » viennent de consacrer à notre Colonie de la Côte d'Ivoire, un superbe numéro illustré, où des aquarellés hors texte et de fort intéressantes photographies offrent au lecteur un panorama d'un vivant intérêt. On ne saurait trop divulguer par le texte et l'image et les richesses de notre domaine colonial si peu connu de la grande masse de nos compatriotes.

## Des boulangers sont condamnés pour la vente de pain ne pesant pas le poids prévu par les arrêtés municipaux

Nous avons signalé, il y a quelques mois, dit le « Progrès de Fez », que nos boulangers avaient fait l'objet de contraventions pour vente de pain de fantaisie ne pesant pas le poids prévu par les arrêtés municipaux.

L'on sait que le pain dit de « fantaisie » doit, au minimum, peser 900 gr. et

que le commissaire des fraudes avait constaté que les boulangers livraient ce pain de « fantaisie » pesant seulement de 680 à 700 grammes.

La contravention dressée eut son épilogue samedi dernier devant le Tribunal, qui a prononcé les sanctions suivantes que nous reproduisons d'après le compte rendu du « Courrier de Fez » :

### LE POIDS DU PAIN

« Le tribunal rend son délibéré en ce qui concerne les boulangers de la ville nouvelle, MM. Picamal, Georget, Sommo et Berthaud, poursuivis pour vente du pain dit de fantaisie, en dessous du poids fixé par l'arrêté municipal.

« Les attendus disent en substance qu'il est constant que les pains dits de fantaisie, peser au moins 900 grammes; or il résulte des pesées faites par l'inspecteur des fraudes qu'ils pesaient un poids inférieur.

« Sur l'exception d'incompétence soulevée par Maître Trésorier, le tribunal juge que tout officier de police judiciaire est habilité pour verbaliser dans n'importe quelle infraction.

« Pour ces motifs, MM. Picamal, Georget, Sommo et Berthaud sont condamnés à 25 francs d'amende.

« Pour une deuxième infraction de même nature, M. Berthaud reçoit une amende de 50 francs.

« Pour la même infraction, M. Bulot comparait à cette audience, il est défendu par Maître Jozon qui excipe de ce que son client n'a été verbalisé que pour un manquant d'à peine 20 grammes.

« Par l'organe de son défenseur, M. Bulot déclare qu'il pèse toujours sa pâte à onze cents grammes et qu'il est régulier qu'il y ait une déperdition de poids à la cuisson, suivant tel degré de chauffe au four; il peut arriver qu'il y ait de petites différences en plus ou en moins, c'est ce qui est arrivé ce jour-là.

« Vingt-cinq francs d'amende.

Il résulte de cette décision que les boulangers sont tenus de livrer le pain de « fantaisie » au poids minimum de 900 grammes, sans que l'acheteur soit obligé de demander à ce qu'il soit fait d'appoint.

Aux consommateurs d'exiger ce qui leur est dû. »

Est-ce qu'en Tunisie on ne pourrait pas suivre l'exemple du Maroc ? Les habitants de Saint-Germain et de Mégrine seraient reconnaissants à la police d'exercer un peu de surveillance.

### Bibliographie

#### VIENT DE PARAITRE

Les Voies de la Providence

par François BOULAY

Un volume de 192 pages, 12 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

De la Baïonnette à l'Épée

par le Lieutenant SOUBRIAN

Un volume de 224 pages, 15 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

### Imprimerie

**GORSSE, BASCONE & MUSCAT**

41, Avenue de Londres

TUNIS

Travaux administratifs et commerciaux

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis Agence A. Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

### LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia

## DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique.

BUREAUX : 29, Av. Jules-Ferry — TUNIS — Téléph. : 1

POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

## Pour les Philatélistes

- 47 timbres violets neufs de 0,25.
- 36 timbres bleus de 0,50.
- 290 timbres verts de 0,10.
- 175 timbres rouges de 0,10.
- 15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.
- 115 timbres verts violets, de 0,40.
- 150 timbres rouges, de 0,75.
- 400 timbres rouges de 0,02.
- 49 timbres jaunes de 0,05.
- 490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.
- 50 timbres gris, de 0,25.
- 122 timbres jaunes, de 0,15.
- 7 timbres bleus de France à 0,30.
- 125 timbres rouges clairs, de 0,02.
- 10 timbres aviation, de 0,30.
- 5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.
- 5 timbres aviation rouges, de 1,75.
- 5 timbres aviation bleus, de 1,75.
- 5 timbres aviation violets, de 1,75.
- 545 timbres aviation verts, de 0,25.
- 7 séries, de 22,30.

Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

## Station Thermale de KORBIOUS

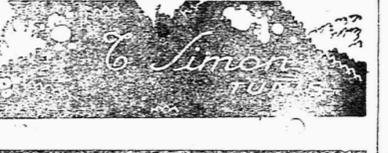
Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.

Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbious (Téléphone : 4)



EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT



DEMANDEZ PARTOUT LES

## apéritifs Licari

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

## Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 m<sup>2</sup>. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 m<sup>2</sup>. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

## Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

## Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 400 millions de francs entièrement versés

AGENCES EN TUNISIE : Tunis — Béja — Bizerte — Mateur — Monastir — Sfax — Sousse.

ESCOMPTE DE RECOURVEMENTS DE BOURSE — CHANGE

## Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

## INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous rens. s'adres. à l'Agence 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin -- Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

## Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES » (28<sup>e</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Plus que jamais**  
**ACHETEZ DU TERRAIN**  
Pour y faire bâtir ou comme placement....  
L'acquisition la plus sûre....  
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site  
**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**  
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache** 6, RUE D'ALGER — TUNIS  
Téléph. 10.49

**Raymond VALENSI**  
Ingénieur Architecte  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
**DEPOT DE MACHINES AGRICOLES**  
41, Rue Al-Djazira, 41  
DEMANDEZ PARTOUT  
**le Rhum Chauvet**  
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
4, Rue de Flandres — TUNIS

**Pianos**  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
7, Rue d'Italie - TUNIS  
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

**Hammam-Lif**  
Etablissement  
Thermal  
Municipal  
ouvert toute l'année  
de 7 h. à 11 h.  
et de 14 h. à 18 h.

**TOUS LES JOURS LISEZ**  
« EXCELSIOR »  
**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**  
S, rue Léon Roches  
**TUNIS**  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J. EYMON Propriétaire

**Compagnie Algérienne**  
Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 25.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 90.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou  
**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE**  
Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne -- Avances sur Marchandises  
Envois de Fonds - Opérations sur Titre - Garde de Titres  
Souscriptions -- Paiement de Coupons  
Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays  
Agences en France  
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie  
En Tunisie :  
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.  
Correspondants dans le monde entier

**VÊTEMENTS J. BELL**  
V. DARVAUX réunit  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes

**Maisons recommandées**  
Pâtisseries, Ancienne maison Paonessa  
Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, Rue de Bretagne — Tunis.  
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes.  
— M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France Tunis  
— Brami Frères et Cie, propriétaires.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
— Grande Fabrique d'Espadrilles, Ripoh Mentoro et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, de détail.  
Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

**Banque Franco-Tunisienne**  
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 400 millions de francs entièrement versés  
AGENCES EN TUNISIE : Tunis — Béja — Bizerte — Mateur — Monastir — Sfax — Sousse.  
ESCOMPTE DE RECOURVEMENTS DE BOURSE — CHANGE

**Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"**  
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande

**INDUSTRIA**  
70 Avenue de Carthage — TUNIS

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous rens. s'adres. à l'Agence 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin -- Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

**Restaurant du Japon**  
— 7, rue Amilear - TUNIS —  
sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.  
Service à la grande carte à des prix imbattables.  
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.  
On prend des pensionnaires  
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

**Compagnie de Navigation Mixte**  
COMPAGNIE TOUACHE  
Service Maritime entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.  
Arrivée à Marseille le jeudi à 11 heures.  
Départ de Marseille le lundi à midi.  
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.  
Les Agents PEDELUPE & PIETRA